

# La mobilisation des Romands pour les émissions religieuses

Face à la décision de la RTS, la pétition « Soutenons RTSreligion » a récolté 23 000 signatures. Un « Olé ! » à l'échelle de la Suisse romande. Le 8 janvier dernier, le Comité de soutien les a remises à la direction de la RTS. Etat de la situation à la veille de négociations qui s'annoncent extrêmement tendues et des débats parlementaires sur le service public.

Supprimer les magazines d'actualité religieuse de la RTS ? Vingt-trois mille auditeurs et téléspectateurs ont dit non ! Vendredi 8 janvier, l'historien des religions François Mayer, accompagné des politiciens Ada Marra (soc, VD), Dominique de Buman (PDC, FR), Jacques-André Maire (soc, NE) et Claude Ruey (PLR, VD), est allé remettre les signatures récoltées en quelques semaines seulement par la pétition « Soutenons RTSreligion » aux représentants de la direction de la RTS : Gilles Pache, directeur des programmes, et Pascal Crittin, secrétaire général. Cette pétition en ligne avait été lancée en novembre dernier, quelques jours après les attentats du 13 novembre à Paris, suite à l'annonce unilatérale de la RTS de supprimer à l'horizon 2017 les trois magazines religieux : *Faut pas croire* sur RTS un, *Hautes Fréquences* sur La Première et *A vue d'esprit* sur Espace 2. En quelques jours, des milliers de signatures sont tombées. Parmi elles, des représentants des milieux religieux, économiques, universitaires et politiques, toutes tendances confondues. Y figurent les paraphe notamment de Micheline Calmy-Rey, ex-présidente de la Confédération, mais également Luc Ferry, ancien ministre français de l'Éducation nationale.

Le directeur de la RTS, Gilles Marchand, ne s'est guère

montré surpris par la mobilisation des Romands : « Je sais que, comme d'autres, les émissions religieuses s'appuient sur des communautés actives », confiait-il dans les colonnes du mensuel vaudois *Bonne Nouvelle*, sous-entendant que les réseaux communautaires avaient été activés. Le directeur dit encore s'appuyer sur un plan d'économies globales de 40 millions échelonné sur trois ans. Les émissions religieuses ne sont donc pas les seules dans le collimateur. Mais les coupes sont les coupes et d'ici à 2017, 1,2 million sur les 2,8 millions actuellement alloués aux seules émissions religieuses seront supprimés.

Si Gilles Marchand souligne qu'il reste 1,6 million et qu'il demeure ouvert à des négociations, les partenaires protestants et catholiques que sont Médias-Pros et Cath-info se montrent, eux, plus que sceptiques. « Nous avons bel et bien été sollicités pour former un groupe de travail, confirme le directeur de Médias-Pro, Michel Kocher. Mais nous ne pouvons pas entrer en matière pour le moment. Il nous manque en effet les chiffres précis concernant les coûts des émissions. Nous ne pouvons pas discuter sur la seule pression des économies à réaliser. »

## Décapitation

« Le mot "décapitation" fâche la direction de la RTS. Mais c'est bien de cela qu'il s'agit ! » commente de son côté François Mayer. Quant à une supposée mobilisation des seuls réseaux religieux pour les 23 000 signatures, le comité de soutien dans son ensemble balaie l'argument. « Il s'agit d'une vraie mobilisation populaire, souligne Michel Kocher, qui nous place en position de force. « Ce ne sont pas que les milieux d'Eglise qui ont signé cette pétition ! » confirme Claude Ruey. Le PLR vaudois rappelle que lorsqu'il était conseiller d'Etat, il bénéficiait régulièrement de tribunes libres dans la presse : « Celles qui touchaient les questions religieuses sont celles qui provoquaient le plus de réactions. La RTS a tort de croire que la religion ne touche que les milieux d'Eglise, cela fait partie de notre

## Les faits en chiffres

Le 17 novembre la RTS annonce la suppression dès 2017 de trois programmes œcuméniques, pour des raisons d'économies. Deux à la radio, *A vue d'esprit* (Espace 2), *Hautes Fréquences* (La Première) et une à la télévision : *Faut pas croire* (RTS Un). Le financement des émissions religieuses est assuré par la RTS en ce qui concerne tous les aspects techniques alors que les Eglises réformées et catholiques financent le personnel rédactionnel. Soit environ 2,8 millions par année à la charge de la RTS et 1,2 -1,3 million à la charge des Eglises. La réduction de l'enveloppe RTS correspond donc à 1,2 million sur un budget de 2,8, soit une baisse de 40%. RTSreligion n'est pas le seul département touché. Cette mesure intervient dans un contexte d'économies générales. La RTS doit économiser 11,4 millions de francs, dont 6,9 millions dans le département des programmes. Plusieurs secteurs sont touchés comme par exemple RTSfiction (-55%) ou encore les achats de films et de séries (-25%).



société. » Un constat que partage Jean-François Mayer : « Lancer une pétition, c'était un peu se soumettre au verdict de la population. Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'on a ressenti un fort soutien. »

Une chose est certaine, les milieux politiques sont entrés de plain-pied dans le débat. La forte mobilisation en faveur du maintien des émissions religieuses ouvre en effet une brèche quant aux discussions parlementaires à venir. Qu'est-ce que le service public ? Et au fond pourquoi ne pas supprimer la redevance et privatiser les grandes chaînes, comme le réclament des partis comme l'UDC ? Le Conseil fédéral devrait publier prochainement un rapport attendu sur les missions des chaînes

nationales. Pour Dominique de Buman, en parlant des seuls chiffres pour justifier les coupes sévères, la RTS « se tire une balle dans le pied ». Il rappelle par exemple que la répartition de la redevance favorise les minorités linguistiques. « De plus, la RTS a un rôle à jouer dans le vivre ensemble en permettant à toutes les minorités de s'exprimer. Il en va de son mandat de participer à la cohésion nationale. Sans attendre l'ouverture de la prochaine session des Chambres fédérales, le débat semble lancé, du moins de ce côté-ci de la Sarine. « Si la RTS adopte la seule logique des chiffres, avertit encore Dominique de Buman, elle fait le jeu de ceux qui sont opposés à la SSR. » ■ Chantal Savioz / Joël Burri-Protestinfo

L'équipe sur le plateau de « Faut pas croire » : **Cyril Dépraz** (producteur), **Nathalie Lanz** (assis. de prod.), **Lise Tran** (rechercheuse), **Henri Sulzer** (réalisateur), **Aline Bachofner** (journaliste présentatrice), **Eléonore Ansari** (secr. de prod.), **Emmanuel Tagnard** (producteur). Les absents : **Raphaël van Singer** (réalisateur) **Nicolas Pallay** (réalisateur).

## « Les émissions religieuses ne produisent pas de baisse d'audience »

Michel Kocher est depuis 2008 directeur de Médias-pro, le Département Protestant des Médias en Suisse romande. En collaboration avec Cath-Info, son pendant catholique, cet office est chargé par la RTS de produire les émissions religieuses aujourd'hui menacées par les mesures d'économies.

### Michel Kocher, à quand remonte la collaboration éditoriale entre la RTS et les Eglises ?

Dès les origines de la radio à Genève et à Vaud, il y a trois quarts de siècle, les pasteurs étaient présents pour transmettre leurs valeurs. Cela est vrai pour la télévision également. Il y a une dizaine d'années, en fonction de la diversité dans la population, nous avons ouvert nos magazines à la dimension interreligieuse. Nous l'avons fait de notre propre initiative. En 2013 a vu le jour la première convention commune aux deux médias (radio et télévision) et aux deux Eglises (catholique et réformée). C'est cette convention, qui arrive à terme à fin 2016, que la RTS souhaiterait ne pas renouveler sous sa forme actuelle.

### Quels sont les principaux aspects économiques de la convention ?

Nous héritons d'un système de financement mixte et très complexe, en raison de la diversité des médias et des émissions (magazines et célé-

brations). En résumé, la RTS finance les moyens de production et les deux tiers des salaires des journalistes. Les Eglises financent les salaires des producteurs et le tiers de ceux des journalistes.

### Les émissions religieuses sont-elles satisfaisantes en termes d'audience ?

En coût minute, nos émissions sont parmi les moins chères de la télévision et aucune de leurs audiences ne plombe le service public. Il est faux d'affirmer que nos magazines sont peu suivis. La seule baisse modérée d'audience concerne les messes et les cultes TV, par ailleurs très coûteux, tandis que l'audience des célébrations radio est excellente. Ce sont même les émissions les mieux suivies d'Espace 2.

### Jusqu'à quand les Eglises pourront-elles produire des émissions interreligieuses ?

Ce n'est pas l'enjeu actuel. Le débat porte sur la nécessité ou non d'émissions religieuses offertes par le service public. La compétence des Eglises n'est pas remise en question. Un élément plaide en notre faveur : notre expertise critique alliée à notre empathie de nature existentielle envers le religieux. Nous réfléchissons par ailleurs à intégrer des journalistes de culture juive et musulmane dans nos équipes.

■ Propos recueillis par Gilles Bourquin

# « Inopportune, maladroite et choquante »

La suppression des émissions religieuses soulève de fortes réactions. Extrait.



« **L**a décision de supprimer les émissions religieuses s'avère inopportune : sous prétexte de faire des économies, avant le grand débat « cahier des charges et mission du service public de la RTS » qui se tiendra au Parlement sous peu, on s'acharne sur un secteur de diffusion qui n'est pas d'un coût exorbitant. Ce secteur est toutefois essentiel pour maintenir la mission d'un service public radiotélévisé garantissant une lucarne ou un espace à toutes les sensibilités religieuses de ce pays, fortifiant ainsi la cohésion nationale. La pluralité des émissions religieuses, éloignées de tout prosélytisme dangereux, est en correspondance avec les fondements de notre Etat démocratique, qui repose sur la liberté de culte, sans oublier la liberté octroyée aux non-croyants et aux agnostiques.

Maladroite: à quelques jours des attentats de Paris, une telle décision est d'une grande maladresse. En effet, nombre d'émissions religieuses, didactiques, docu-

mentées et mesurées permettent de contredire l'ignorance et les manipulations d'intégristes de tous poils, qui se sont révélées si dévastatrices. Notre époque vit trop souvent sur une approximation des croyances et non sur une recherche savante et intelligente de l'approche de grands textes religieux.

Choquante: cette décision ne tient pas compte de l'ensemble des personnes payant leurs redevances. Nombre de nos concitoyens, claquemurés à domicile ou à mobilité réduite (handicapés, aînés, malades, etc.), en quête de spiritualité et de connaissances, nous interpellent, craignant de ne plus pouvoir suivre ces émissions. »

**Manuel Tornare**, conseiller national GE, ancien maire de Genève / **Rebecca Ruiz**, conseillère nationale VD / **Jacques-André Maire**, conseiller national NE / **Mathias Reynard**, conseiller national VS



**Liliane Maury-Pasquier**, conseillère aux Etats Genève

« Les émissions religieuses, culturelles relèvent du mandat du service public. Elles ne concernent pas uniquement les personnes de foi, mais l'ensemble des auditeurs qui aiment réfléchir et apprécient les approches larges. Cette décision témoigne une fois de plus de l'incapacité de la RTS à réfléchir sur la notion même de citoyenneté. Tous les arguments assés après coup montrent cette déplorable incompréhension. Ce n'est pas la diffusion des cultes ou des messes qui est en cause, mais bel et bien des émissions comme *Faut pas croire*, offrant une réflexion large sur le phénomène religieux.

Cette décision a été prise en amont, et la direction n'a pas pu la remettre en question suite aux attentats de Paris. J'y vois un manque de recul, une incapacité à tenir compte de l'actualité déplorable pour une chaîne d'informations.

La RTS traverse un grand malaise depuis la votation sur la redevance au printemps 2015. Elle ne fait plus que valoir des projets d'économie. Elle semble vouloir satisfaire les personnes, des partis comme l'UDC qui l'ont combattue au moment de la votation. Elle donne raison à ceux qui ont perdu. Après les émissions religieuses, ce sera au tour d'Espace 2 de subir des coupes drastiques ; et puis bientôt de tous les programmes sérieux, permettant d'ouvrir l'esprit.

Heureusement les réseaux sociaux ont permis de faire réagir. Dix mille signatures en deux semaines c'est beaucoup de monde, de jeunes, de citoyens. Ils démontrent que ce ne sont pas seulement les personnes âgées et les handicapés qui sont concernés par ce type de magazine. Ils s'inscrivent en faux contre une idée reçue, archaïque, à laquelle la RTS veut nous faire croire. »



**Dominique Bourg**, philosophe, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement à l'Université de Lausanne.

Dans un tel contexte, la décision de supprimer les émissions religieuses est absurde et irresponsable. Terrorisme et malaise social se propagent partout dans le monde, y compris en Suisse. L'intérêt des jeunes qui ont fréquenté certains lieux de spiritualité n'était pas le Coran, mais bel et bien le djihad.

L'important aujourd'hui, c'est qu'il existe et se développent des lieux, des espaces où l'on puisse argumenter sur la complexité du monde de façon libre, intelligente et pourquoi pas spirituelle. Les mouvements fondamentalistes s'abreuvent à l'extrême simplicité, au sens littéral. Il faut se méfier de la simplification. Celle-ci est pour moi le symptôme d'une laïcité bornée. Promouvoir des émissions de divertissement dans le seul but d'accroître l'audimat et la rentabilité économique, c'est viser une simplicité outrancière. Peut-être devrions-nous nous intéresser au lien existant entre cette simplification et les violences que nous subissons ?

J'y vois un autre danger : la spiritualité strictement confinée au privé. C'est là qu'elle peut devenir dangereuse. Les questions religieuses doivent réinvestir le domaine public. La spiritualité constitue un objet de débats, d'échanges. Sans leur prise en charge, on ne peut que voir se développer un fondamentalisme dont on a déjà pu vérifier les effets pervers.

Que l'Etat, le service public prennent en charge des institutions, des espaces de spiritualité ne me dérange pas. Bien au contraire. Nous vivons aujourd'hui dans des sociétés irréductiblement pluralistes. Il est très important de réinvestir la spiritualité. Une laïcité qui ne soit ni bornée, ni crispée, c'est selon moi la facilitation d'un pluralisme spirituel apaisé.